



Licenciement et discrimination que faire?

Par **mimi**, le **13/07/2012** à **13:08**

Bonjour,

Depuis que je suis en train de me faire licencier pour faute simple, par un CE, je me suis transformée "en vilain petit canard" au yeux de mon employeur, à savoir qu'il me désinscrit à toutes les activités auxquelles je m'étais inscrites. En a-t-il le droit? Que faire?

sorties annulées, n'étant plus présente au bureau je ne suis plus informée de rien, aucune réponse aux mails que j'envoie et j'apprends en l'appelant au tél que je suis désinscrite à ces sorties, sans confirmation écrite évidemment. Bref, c'est la total.

Je précise que mes inscriptions sont similaires aux autres salariés (acomptes donnés...), les autres partiront même ceux qui paieront tout en une fois la veille du départ sans acomptes encaissés. De plus et après de multiples relances mes acomptes ne m'ont toujours pas été rendus, peut-être attend-t-il de l'intégrer dans le solde de tout compte, que j'aurais en fin de moi? En a-t-il le droit?